Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260402-CNE02042613-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 02 avril 2026

Date de convocation :	26 mars 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	26 mars 2026	Conseillers présents :	22
		Conseillers votants :	23

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Patrick MONNEREAU, M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, Mme Rachelle HILLAIREAU, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Nathalie BANCEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, Mme Camille LE PAGE, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI, Mme Lise CRONIER.

Étaient absents excusés :
M. Rémy MATHURIN a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE.

M. Augustin PAULAY a été élu secrétaire de séance.

Election des représentants du Conseil Municipal au SIVU des écoles ARZAL – MARZAN - CNE020426-13

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'élire les représentants du Conseil Municipal aux syndicats intercommunaux dont la commune de Marzan est membre.

Il est proposé d'élire cinq représentants du Conseil Municipal en qualité de délégués au SIVU des écoles ARZAL – MARZAN, en charge de la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, de la gestion des personnels (hors enseignants), dont de cantines des écoles publiques et privées.

Après vote du Conseil Municipal, sont élus à l'unanimité des voix, en qualité de représentants du Conseil Municipal au SIVU des écoles ARZAL – MARZAN :

- M. Denis LE RALLE
- Mme Syvie BENNEKA
- Mme Annie DRENO
- Mme Marie-Pierre SANTERRE
- Mme Lise CRONIER

Pour copie conforme,
MARZAN, le 08 avril 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE